

**FOD VOLKSGEZONDHEID,
VEILIGHEID VAN DE
VOEDSELKETEN
EN LEEFMILIEU**
DG5

Tel: 02/524 9529
Fax:
Vragen naar: Etienne Hannon
e-mail:
etienne.hannon@health.fgov.be

Datum: Nummer:

**ANTWOORD OP MONDELING GESTELDE
PARLEMENTAIRE VRAAG**

Vragen nummer: 55007412C | **Gesteld op:**

door Daniel Senesael

Aan Mevrouw de Minister, M-C. MARGHEM
Minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

U gelieve hierbij het op de hierboven gestelde parlementaire vraag te willen vinden.

Opmerkingen:

’
Pierre Kerkhofs

Question

Le rapport sur la reprise durable de l'Agence internationale de l'énergie

Madame la Ministre,

Dans son rapport spécial sur la reprise durable publié récemment en collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI), l'Agence internationale de l'énergie (AIE) souligne que la diminution de l'activité économique que nous avons connue ces derniers mois a entraîné une forte baisse des émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Il a notamment été estimé que le taux moyen mondial de CO₂ dans l'air avait diminué de 17% en avril 2020.

Cependant, l'AIE avertit du risque d'une augmentation de la pollution carbonique mondiale similaire à celle enregistrée entre 2009 et 2010 à la suite de la crise économique de 2008-2009, évaluée à 1,7 Gt de CO₂. Notons dès à présent que, depuis avril 2020, le taux moyen mondial de dioxyde de carbone dans l'air a déjà dépassé de 5% celui calculé sur l'année 2019.

Le rapport de l'AIE propose une série de mesures visant à stimuler la croissance économique, à faire de 2019 le pic définitif des émissions carboniques mondiales et à favoriser la réalisation d'objectifs climatiques à long terme, incluant ceux stipulés par l'accord de Paris.

Madame la Ministre, mes questions sont les suivantes :

1. Avez-vous pris connaissance de ces mesures ? Pouvons-nous avoir votre retour ce concernant ?
2. Une augmentation du taux de CO₂ dans l'air a-t-elle pu être constaté en Belgique depuis le mois d'avril ?
3. Si oui, pourrions-nous en connaître les chiffres ? Quels enseignements en tirez-vous ? Envisagez-vous la mise en place de mesures précises pour l'avenir ?

Réponse

Le rapport de l'AIE est en effet un rapport très intéressant. Il propose des investissements au niveau mondial de l'ordre de mille milliards de dollars annuellement pour les trois prochaines années, englobant des flux financiers publics et privés, mobilisés par des mesures politiques. Nous sommes devant des décisions majeures qui impacteront les investissements et les infrastructures et industries pour les décennies à venir. Il nous faut donc une politique de relance intelligente et visionnaire, qui accorde une place centrale à la transition vers une économie durable et climatiquement neutre. De plus, comme je l'ai déjà mentionné, et comme le démontre le rapport de l'AIE, la transition implique de toute façon d'énormes investissements. On doit donc saisir l'opportunité d'utiliser ces investissements pour relancer notre économie. Les mesures de R&D et d'innovation ont également le potentiel d'engendrer des bénéfices économiques à long terme. L'AIE indique que cette fois-ci, les coûts des technologies vertes, comme l'éolien et l'énergie solaire sont beaucoup plus bas.

Le rapport de l'AIE mentionne que, via les mesures concrètes proposées, la plupart des emplois seront créés au niveau de la rénovation des bâtiments et dans le secteur de l'électricité (réseaux et énergies renouvelables). L'étude réalisée par mon administration en 2015 sur les effets macro-économiques de la transition vers une économie bas carbone montrait également que la rénovation des bâtiments aura un impact fort sur la création d'emploi et un effet « knock-on » sur l'activité économique. Les délais d'exécution de ces politiques sont souvent courts et l'AIE indique que cibler le soutien aux logements sociaux et aux bâtiments gouvernementaux dans un premier temps pourrait aider à démarrer les travaux de rénovation, créant ainsi un pipeline de projets pour l'industrie. Je soutiens donc entièrement la démarche de la Commission européenne de prioriser entre autres leur initiative d'un « Renovation Wave » dans le contexte du Pacte Vert européen. En Belgique aussi, la rénovation des bâtiments publics devra être un élément clé du plan de relance. Par ailleurs, la rénovation des bâtiments est reprise dans le PNEC 2030 de la Belgique, notamment l'idée de d'étendre sur tout le territoire la réduction de la TVA de 21% à 6% sur la démolition et rénovation des bâtiments.

En ce qui concerne le secteur des transports, j'ai lu avec attention la partie relative à l'extension des réseaux ferroviaires, en particulier les réseaux à grande vitesse. En Belgique, les investissements publics dans le rail et le transport public en général doivent prendre une place importante dans notre plan de relance, parce qu'un réseau de transport public performant sera un élément clé du système de transport du futur. Il est clair aussi que l'amélioration et l'extension du réseau de trains à grande vitesse à travers l'Europe constituera une excellente alternative aux vols de courte distance.

Dans le rapport figurent également d'autres éléments intéressants, qui pourraient guider nos réflexions sur un plan de relance belge, entre autres l'attention au développement des investissements dans l'infrastructure pour les cyclistes et les piétons, ainsi que dans le transport public local.

Par rapport à l'industrie, il est intéressant de noter que l'AIE souligne l'importance d'implémenter des technologies de recyclage. Il est en effet essentiel d'accélérer notre transition vers une économie circulaire, afin de réduire notre dépendance aux matières premières et d'éliminer les émissions et la pollution causées par nos déchets.

Par rapport à la fiscalité, l'AIE recommande de réformer les subsides aux combustibles fossiles. Comme cela est prévu dans le Plan National Energie Climat, le SPF Finances devra dresser un inventaire de ces subsides afin de préparer des pistes concrètes pour les supprimer graduellement.

Finalement, je me réjouis également du fait que l'AIE identifie des technologies émergentes telles que l'hydrogène et les batteries comme des opportunités stratégiques. La Belgique peut jouer un rôle clé dans le développement et l'emploi de ces technologies, entre autres dans le cadre des initiatives européens, comme le Battery Alliance et le Hydrogen Initiative.

Concernant l'impact de la crise sanitaire sur les émissions de CO₂, dans le monde et en Belgique, il est trop tôt pour dresser un bilan définitif. Certaines analyses sont toutefois d'ores et déjà disponibles, dont l'AIE fait écho dans son rapport. Selon le réseau de recherche international « Global carbon project », les régions du monde représentant 90% des émissions mondiales de CO₂ d'origine fossile ont été concernées par le confinement. Cette situation totalement inédite et le ralentissement de l'activité économique et industrielle qui s'en est suivi ont fortement impacté le niveau des émissions mondiales de CO₂. Selon les estimations du Global carbon project, la baisse des émissions a atteint jusqu'à 17% au niveau mondial, au plus fort de la crise (et même jusqu'à 27% dans certains pays). Cette réduction est à attribuer principalement à la diminution du transport terrestre (43%) et de l'activité industrielle (43% également, incluant la production d'électricité).

Bien qu'impressionnante, cette réduction des émissions de CO₂ au niveau mondial n'est toutefois qu'une goutte d'eau par rapport aux émissions cumulées qui ont précédé, et par rapport aux réductions qui sont requises pour atteindre les objectifs climatiques à long terme, et n'a eu aucun impact détectable sur la concentration de CO₂ dans l'atmosphère. Celle-ci continue sa progression à la hausse, à un rythme de 2 à 3 ppm (partie par million) chaque année. Un nouveau record de concentration de CO₂ dans l'atmosphère a ainsi récemment été atteint, à près de 418 ppm, soit 50% de plus que la concentration préindustrielle. L'impact éphémère de la crise sanitaire sur les émissions de CO₂ ne change donc rien à la problématique, mais illustre de manière spectaculaire les potentiels de réduction dans certains secteurs, comme le transport, l'industrie, et la production énergétique.